

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 11 mars 1974

La séance est ouverte à 11 heures.

[Français]

### QUESTION DE PRIVILÈGE

#### LES OBJECTIONS À CERTAINES REMARQUES DU MINISTRE DES POSTES

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je pose la question de privilège découlant de certains propos de nature discriminatoire et diffamatoire prononcés à la Chambre vendredi après-midi par le ministre des Postes (M. Ouellet) et colportés par lui à l'extérieur de la Chambre durant toute la fin de semaine, propos rapportés particulièrement aux pages 332 et 333 du compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre du 8 mars 1974.

Parce qu'un député de ce côté-ci de la Chambre a osé demander, à titre personnel, que l'on fasse la lumière sur de présumées tractations au bénéfice des libéraux provinciaux du Québec, le ministre a interprété ce geste comme une insulte aux Canadiens français du Québec.

Comme souvent dans le passé, le ministre, en soulevant des préjugés raciaux, ne s'est pas gêné pour généraliser sans distinction afin de mieux éclabousser toute l'opposition officielle, y compris les députés de Brome-Missisquoi, de Joliette et de Saint-Hyacinthe (MM. Grafftey, La Salle et Wagner).

Le ministre a commodément oublié la campagne acharnée menée par le député libéral de Matane (M. De Bané) pour dénigrer l'administration Drapeau, miner le travail des autorités du COJO et chercher à empêcher la tenue des Jeux olympiques sans que personne ni de ce côté-ci de la Chambre ni de l'autre n'ait eu la moindre velléité de prétendre, pour reprendre et parodier la phrase du ministre rapportée à la page 333 du compte rendu officiel des *Débats* de la Chambre, que les libéraux sont contre les Canadiens français, et ils ont toujours de petits morveux pour faire éclabousser les gens.

Monsieur le président, le racisme, sous quelque forme qu'il existe, n'a pas de place à la Chambre ou au pays, et les propos du ministre des Postes en sont fiévreusement teintés.

En posant la question de privilège, comme député de l'opposition officielle, j'exige que le ministre des Postes se découvre assez de principes et de courage pour réagir en gentilhomme et déclarer que ses propos ont vraiment dépassé sa pensée. Autrement, je n'aurais d'autre «alternative» que de croire, comme des millions de Canadiens, que les élections s'en viennent à grands pas, et que le McCarthyisme bigot, manié si souvent par le ministre, deviendra pour les libéraux le moyen de sauver leur peau, pensent-ils.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, en l'absence du ministre...

**M. l'Orateur:** Comme la Chambre le sait, quand un député est mis en cause dans une question de privilège, il a l'occasion, s'il le désire, de répondre brièvement, pour permettre à la présidence de déterminer s'il y a, à première vue, question de privilège. Je doute que le droit de répondre puisse être assumé par un autre député au nom de celui qui est maintenant en cause. Je crois d'ailleurs que le ministre des Postes est à la Chambre.

**L'hon. André Ouellet (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je comprends que mes propos ont peut-être causé un certain émoi chez l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner). S'il a des récriminations personnelles contre M. Desrochers, et s'il a lui-même des preuves à apporter contre cet homme, pour appuyer les accusations du député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek) que je crois sans fondement, qu'il les donne, et on les examinera.

Cependant, je pense connaître les raisons des récriminations qu'il peut avoir lui-même contre cet homme et je pense que la sensibilité de l'honorable député ne doit pas prévaloir dans une question aussi importante que celle des Jeux olympiques. J'espère que le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) tiendra compte de ma recommandation et nommera quelqu'un dans son parti, pour parler au nom de celui-ci sur les questions des Jeux olympiques, qui ait plus de bon sens que...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Présentation des rapports des comités, permanents et spéciaux; motions; présentation de bills.

**M. Haliburton:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je vous prie de m'excuser, mais vous venez de faire l'appel des motions tellement rapidement que je n'ai pas eu le temps de présenter la motion que je comptais présenter. J'espère que vous voudrez bien revenir à l'appel des motions.

**M. l'Orateur:** Le député est un peu tard pour présenter sa motion. Toutefois, si la Chambre est d'accord, on peut facilement revenir à l'appel des motions, pour que le député puisse présenter la sienne. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. Haliburton:** Monsieur l'Orateur, je vous remercie, ainsi que les députés.